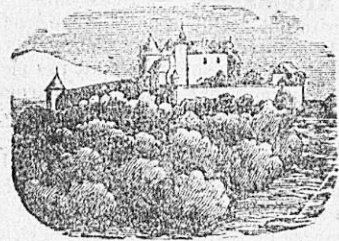




# LA GRUYÈRE



**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —  
 » » 6 mois, » 2 50  
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.

Réclames: 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
 port.

BULLE, le 18 mars 1890.

## NOUVELLES SUISSES

**Chemins de fer.** — M. Grussy, ingénieur à Berne, a déposé au département des chemins de fer une demande de concession pour la construction et l'exploitation d'une voie ferrée à crémaillère (système du Brunig) de Göschenen à Andermatt.  
 Maximum de la pente: 20%. Coût: 1,300,000 fr.

**Tir fédéral.** — Les dons d'honneur du tir fédéral qui aura lieu cette année à Frauenfeld atteignent jusqu'ici la somme de 82,359 fr. 20 c. Dans la dernière liste figure un don de 200 fr. de la Société des carabiniers de Fribourg.

**Affaires tessinoises.** — Le conflit à compétence, soulevé par le gouvernement du Tessin contre le Conseil fédéral au sujet de l'intervention de la Confédération à la suite des événements électoraux de l'année dernière sera jugé par le Tribunal fédéral le 18 avril prochain. Le Conseil fédéral m'attend que ce jugement pour présenter son rapport aux Chambres fédérales.

**Emigration.** — Deux cents émigrants, la plupart des Bernois, ont quitté la Suisse pour le Havre et New-York, dans un train spécial de la Compagnie transatlantique.

**Papeteries.** — Un journal a annoncé que les papeteries suisses allaient conclure un cartel pour faire hausser le prix des papiers d'impression.  
 C'est leur droit, mais peut-être n'est-ce pas leur intérêt. Si les papiers haussent ainsi artificiellement, les journaux suisses ne manqueront pas de se syndiquer à leur tour pour acheter leurs papiers en gros, et le cartel m'aura pas le droit de leur en vouloir s'ils vont frapper à d'autres portes qu'à la sienne.

**Zurich.** — La Commission du Grand Conseil de Zurich, chargée d'étudier la réforme électorale, s'est prononcée à l'unanimité pour l'introduction du système Hagenbach.

— Voici le résultat de l'élection d'un député aux Etats, en remplacement de feu M. le colonel Rieter: Electeurs inscrits, 57,907; M. Blumer, grand industriel, lieutenant-colonel de cavalerie, est élu par 43,773 voix. Il y a eu 43,625 bulletins blancs. M. Blumer a été porté par les libéraux et les radicaux.

— La commune d'Erlikon a voté dimanche dernier, à l'unanimité, la gratuité du matériel scolaire pour l'école secondaire. Des cent écoles secondaires qui existent dans le canton, c'est la vingtième, depuis trois ou quatre ans, pour laquelle semblable résolution est prise.

**Berne.** — La Société bernoise des employés de chemins de fer a eu l'idée de faire l'acquisition d'une certaine quantité de vin d'Italie qu'elle revend aux membres de la société. Ce vin a été soumis à une expertise officielle; il revient aux sociétaires de 40 à 45 c. le litre.

— M. de Watteville, forestier, a été élu conseiller municipal de Berne par 1047 voix; il n'y avait pas d'autre candidat.

Les candidats radicaux Hæni, conseiller national, et Strickler, archiviste, démocrate-socialiste, ont été élus au conseil communal par 1076 et 1028 voix, de même sans opposition.

La création d'un asile communal pour indigents (600,000 fr.) a été votée par 1226 voix contre 94, sur 5644 électeurs inscrits.

**Tessin.** — Les libéraux tessinois ont de nouveau remporté une belle victoire, le 8 mars, dans la grande commune de Lumino, où les élections communales ont été une défaite complète pour les conservateurs qui avaient jusqu'ici toujours eu le dessus dans cette commune.

**Vaud.** — Un agriculteur de Rougemont possède une vache qu'on trait quatre fois par jour et qui donne 50 litres de lait.

— L'exposition photographique de Lausanne est prolongée de huit jours, c'est-à-dire jusqu'au dimanche 23 mars inclusivement.

— Lundi matin, le tribunal criminel de Lausanne, siégeant sans jury, a condamné à dix mois de réclusion l'ouvrier scieur Jules Sudan, de Chavannes-les-Forts (Fribourg), prévenu de fabrication et d'émission de fausse monnaie.

Sudan avait déjà été condamné deux fois comme faux-monnayeur. En 1876, la cour d'assises de Lons-

le-Saulnier lui avait infligé cinq ans de réclusion, et en 1881, le jury criminel de Neuchâtel deux ans de réclusion pour le même délit.

**Valais.** — On a vu ces jours derniers, sur une montagne de la commune de Naters, un lammergeier magnifique et d'une grosseur peu commune. Mais l'on n'a pas réussi à en faire la capture.

— Le village de Gampel, à l'entrée du Lötschthal, a été détruit par le feu entre 2 et 3 heures dans la nuit du 15 au 16 mars. 70 familles avec 300 personnes sont sans abri; 6 personnes ont été blessées. Beaucoup de bétail a été perdu. Les bâtiments n'étaient pas assurés.

**Genève.** — Un bien triste accident est arrivé jeudi matin. Les époux Chalansonnet avaient laissé leur enfant, un garçon de deux ans, sous la garde de sa grand-mère, pendant qu'ils se rendaient à leurs occupations. Cette dernière était occupée à laver du linge dans une seille placée à terre, lorsque le facteur appela de la rue. La vieille dame descendit prendre une lettre et remonta aussitôt; durant sa courte absence, l'enfant était tombé la tête la première dans la seille, où il fut trouvé asphyxié.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**Franc.** — Dans le conseil de cabinet tenu dans la matinée de vendredi, le ministère tout entier a démissionné. M. Tirard est allé à l'Élysée remettre à M. Carnot sa démission et celle de ses collègues.

Lundi matin, on a donné la combinaison ministérielle suivante comme définitive: Président et Guerre, M. de Freycinet. Intérieur, M. Constans. Justice, M. Fallières. Affaires étrangères, M. Ribot. Finances, M. Rouvier. Marine, M. Barbey. Instruction, M. Bourgeois. Agriculture, M. Develle. Commerce, M. Jules Roche. Travaux, M. Yves Guyot.

— Un train qui est parti dernièrement de la gare du Nord, à Paris, emportait 70 millions en or, produit partiel du dernier emprunt russe fait en France. Il est inutile de dire que le wagon était particulièrement bien gardé.

— Le duc d'Orléans proteste contre les journaux orléanistes qui lançaient un pétitionnement pour demander sa mise en liberté. Il ne veut pas de grâce et trouve « la prison moins dure que l'exil ».

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 50

## BELLE TÉNÉBREUSE

PAR  
 JULES MARY

III

Gérard était rentré à Creil. Sa mère l'attendait, fiévreuse. A peine le docteur était-il chez lui que Marceline y venait.  
 — Eh bien! Que s'est-il passé? Que sais-tu? M. Valognes est-il mort?  
 — Il est mort, hélas!  
 — Assassiné! On l'a assassiné!  
 Et elle eut la même parole que Robert, le fils de la victime.  
 — Lui si bon, si doux, si généreux, que tout le monde aimait tant. Raconte-moi les tristes détails de cette catastrophe. J'ai hâte de savoir.  
 — Que te dirais-je?  
 Il lui fit le récit de ce qu'il connaissait.  
 — Et le coupable? demanda Marceline. Le coupable, a-t-on des doutes?

— Je crois que M. Laugier a des soupçons.  
 — Sur qui?  
 — Tant que ces soupçons ne seront pas devenus une certitude et que l'accusation ne sera pas devenue publique, je ne pourrai rien dire...  
 — Et le coupable, le connais-tu?  
 — Oui, dit Gérard avec énergie. Je connais l'homme sur lequel se sont portés les doutes de M. Laugier. Ces doutes, c'est moi qui les ai fait naître dans l'esprit du juge.  
 — Comment?  
 — Par mon rapport médico-légal.  
 — Et tu es sûr, au moins, de ne pas te tromper? Réfléchis à la gravité de ta responsabilité, mon enfant.  
 — Mon rapport est exact. Il va faire accuser un homme, peut-être, et je suis persuadé que cet homme est innocent... Innocent par sa vie, sa parole, sa douceur. Il est impossible qu'il soit coupable... Et pourtant...  
 — Pourtant, tu doutes?  
 — Comme ami, je suis sûr de lui... je répons de son cœur.  
 — C'est donc seulement comme médecin?  
 — Comme médecin, j'ai été obligé de dire la vérité.  
 — La preuve que tu as trouvée est donc accablante?  
 — Non. C'est un indice grave. C'est surtout un inexplicable mystère. Mais qui prouve que, partant de cet indice, l'enquête ne va pas se fourvoyer? Ah! pourquoi ce juge est-il venu me chercher? que n'a-t-il demandé un autre médecin?... que faire? Il est trop tard... ce que j'ai dit, je devais le dire... Je ne puis le regretter... Pauvre homme! pauvre homme!  
 — Tu l'aimes donc bien?

— De tout mon cœur.  
 — Est-ce que je le connais? demanda-t-elle avec inquiétude.  
 — Oui. Ne m'interroge pas, je t'en prie. Plus tard, plus tard!  
 — Et Robert.  
 — Il est fou de désespoir. Il aimait tant son père!... Tu n'as rien dit à Modeste?  
 — Non. Je t'attendais pour cela. Tout à l'heure, je lui apprendrai la catastrophe qui atteint celui qu'elle aime...  
 Marceline était pâle et troublée.  
 — Tu as vu M. Beaufort? dit-elle.  
 — Oui, fit-il en tressaillant.  
 — Que pense-t-il, lui? Car d'après ce que tu me dis, il accompagnait Valognes... sa blessure est sans gravité?... Tu ne me parles pas de lui?  
 — Pourquoi t'en parlerais-je? D'où vient que tu t'intéresses à lui?  
 Elle ne répondit rien. Modeste entra, embrassa son frère qu'elle n'avait pas encore vu, puisque Gérard était parti pour La Novice avant qu'elle ne fût levée... Modeste annonçait à Gérard qu'un domestique, en bas, le demandait. C'était très pressé.  
 Gérard descendit et trouva dans l'antichambre Jean, le valet de chambre de Beaufort. Le médecin le connaissait.  
 — Qu'y a-t-il? votre maître est-il rentré? Serait-il plus souffrant? Avez-vous besoin de moi?  
 — J'ai appris ce matin, en effet, que mon maître avait été blessé, mais je sais également que sa blessure n'a pas de gravité. Ce n'est donc pas ce qui m'amène.

à vendre.  
 n, charpentier, offre à ven-  
 ables conditions, sa maison  
 sur le bord de la route au-  
 à Riaz, comprenant habi-  
 urie, cave, four et fontaine  
 environ une demi-pose de  
 propriétaire. [164]

me à louer.  
 n sa qualité de tuteur de  
 de Gumefens, exposera en  
 durée de 3 ans, le domaine  
 l'une contenance d'environ  
 terrain d'un bon rapport,  
 titation, droit au chalet, lait  
 e litre.  
 ales FRAGNIÈRE, à Pont-en-  
 [156]

lliger, tailleur,  
 r dans la maison Berthoud,  
 e.  
 de à l'honorable public pour  
 s concernant son état. —  
 et soigné. Bonne coupe. Prix  
 [166]

che 13 avril:  
 assée  
 s d'une bonne musique  
 de Villavolard.  
 tation cordiale.  
 L. FERROUD.

me occasion  
 i qui en profitera!  
 prompt départ, à remettre  
 ifé avec agencement, dans  
 x quartiers bien peuplé de  
 reprise. — S'adresser à M.  
 ue de la Navigation 36, à  
 [175]

endre:  
 vales, bien avinés, de la  
 0 et 1000 litres. — S'adresser  
 ts et Métiers à Bulle. [146]

endre:  
 , charron, une petite cham-  
 ier à transporter, un pont  
 à un cheval, ainsi qu'un éa-  
 tier. [152]

VENDRE  
 départ, une machine à  
 bon état.  
 bureau du journal. [153]

endre:  
 i, un char à pont à deux  
 ouverts et essieu en fer de  
 et en bon état.  
 garçon d'écurie du Cheval-  
 [170]

AVIS  
 pour un ménage de la ville,  
 ne conduite et sachant faire  
 bureau du journal. [157]

PROCRÉATIVE  
 éparée par A. Panchaud,  
 arm. à Vevey. Remède in-  
 illible pour faire retvenir les  
 ches et les juments. Une dose  
 fr. 50. Se trouve dans tou-  
 es. [586]

e & farine de lin.  
 gros sons français.  
 érieurs et ordinaires.  
 e mais, Italie et Hongrie.  
 r de lin et sésame moulus.  
 urre d'épeautre.  
 Prix avantageux.  
 Croix-Blanche, à Bulle. [820]

ES A COUDRE  
 , mécanicien-constructeur, à  
 meilleures machines à coudre.  
 oncurrence. Payables depuis  
 — Demandez catalogues et  
 [573]

endre:  
 her, système Burki-Jeker,  
 eilles. Facilités de paiement.  
 Ig. GREMAUD, secrétaire, à  
 [159]

eune homme  
 telligent pourrait se placer  
 apprenti à l'imprimerie de  
 Bulle.

de Lenz, imprimeur-éditeur.



**Allemagne.** — Deux mille charpentiers de Berlin ont décidé de faire grève à partir du 10 mai, si la journée de travail n'était pas réduite à neuf heures et si le salaire n'était pas élevé à 60 pfennigs (75 centimes) par heure. Les charpentiers de Gotha vont formuler les mêmes demandes dans une prochaine réunion.

— Samedi à deux heures, M. de Berlepsch a ouvert la conférence de Berlin, dans la fameuse salle où siégèrent, il y a douze ans, les plénipotentiaires chargés de régler la question d'Orient. M. de Bismarck, qui présidait jadis le congrès chargé de mettre fin au conflit armé, n'a pas voulu prendre part à la conférence qui a pour but l'amélioration des travailleurs; il a laissé la présidence au nouveau ministre du commerce, M. de Berlepsch, montrant ainsi qu'il ne partage pas les juvéniles illusions de son souverain.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Conseil d'Etat.** — Séance du 14 mars 1890. — On prend un arrêté fixant sur le 20 avril prochain le renouvellement intégral des Conseils communaux.

— Sont confirmés dans leurs fonctions les titulaires suivants :

- M. Edouard Benninger, syndic de la commune de Lourdens;
- M. Fritz Merz, syndic de la commune de Châtel (Lac);
- M. Fritz Schwab, syndic de la commune de Galmitz.

**Université.** — Le bureau du Conseil général de la ville de Fribourg a composé comme suit la commission chargée de faire rapport sur la question d'une subvention à l'université : MM. Hippolyte Weck, président; Bielmann, avocat; Vonderweid, Charles-Aug.; Python, conseiller d'Etat; Vicarino, Gustave; Sallin, trésorier; Bise, Modeste.

**Election du 16 mars.** — Dans le district de la Sarine, M. Louis Cardinaux, président du tribunal, conservateur gouvernemental, est élu sans concurrent par 2025 voix.

Dans la Singine, il y a ballottage entre MM. Max Diesbach, conservateur-libéral; Jungo, notaire, gouvernemental, et Ulrich Wæber, radical.

**Lots de Fribourg.** — Samedi a eu lieu, à la Maison de Ville, le tirage des numéros des obligations de la ville de Fribourg sorties le 15 février 1890.

*Primes de 2000 fr.* — Série 1477 N° 8. S. 1788 N° 6 et 15. S. 2044 N° 4. S. 3148 N° 12. S. 3200 N° 21 et 25. S. 3438 N° 22. S. 3876 N° 1. S. 3883 N° 10.

*Primes de 1000 fr.* — Série 181 N° 8. 386 N° 7. S. 1788 N° 10. S. 3883 N° 24. S. 7200 N° 18. S. 9550 N° 4 et 8. S. 10283 N° 3 et 15.

**GRUYÈRE**

**La scarlatine.** — Depuis quelques jours, plusieurs cas de scarlatine nous ont été signalés. Quoique le caractère de cette maladie soit jusqu'à présent bénin, nous espérons que l'autorité communale

— Alors quoi?  
— Monsieur sait probablement que M. Daguerre de Mouriens, l'associé de mon maître, habite notre maison. Tout un corps de bâtiment lui appartient. Depuis quelques jours, il n'a plus son valet de chambre qui est parti faire ses vingt-huit jours et il ne l'a pas remplacé, de telle sorte qu'il est seul. Heureusement, une sonnette de sa chambre correspond à l'office, de telle sorte que les gens de M. Beaufort peuvent toujours le servir lorsqu'il les appelle. Ce matin, ne voyant pas M. Daguerre sortir à son heure habituelle, mon attention a été mise en éveil. Ne le voyant pas non plus dans l'après-midi, j'ai commencé à être inquiet et j'ai pris sur moi de pénétrer chez lui. C'était une heureuse idée, monsieur.  
— Il est malade?  
— C'est-à-dire qu'il se meurt. Je l'ai trouvé râlant dans son lit. Je l'ai appelé : « M. Daguerre!... M. Daguerre!... Qu'est-ce que vous avez? » Bast! C'est comme si j'avais chanté : *Femme sensible*. Il ne pouvait pas me répondre. Il n'avait pas sa connaissance.  
— Qu'est-ce donc?  
— Ah! j'en ignore, docteur. Tout ce que je peux vous dire, c'est que je crois à une hémorragie, car j'ai remarqué des traces de sang sur des serviettes et aussi de l'eau rouge dans une civette... Vous savez, il y a comme cela, paraît-il, des saignements de nez qui vous prennent sans qu'on sache pourquoi... On saigne, on saigne... Puis crac... une faiblesse... Alors, si vous n'avez personne pour vous secourir... pour vous jeter de l'eau à la figure ou pour vous fourrer des clefs dans le dos, vous êtes flambé...  
— M. Daguerre est mort?

saura prendre les mesures nécessaires pour prévenir dans la mesure du possible la propagation de cette maladie.

Nous croyons intéresser le public en lui faisant connaître les premiers et principaux symptômes qui annoncent la présence de cette maladie, tels qu'ils ont été décrits dans une circulaire de la Direction de police :

**Période d'invasion.** — La scarlatine apparaît brusquement; son début est caractérisé par une sensation de froid, de frissonnement, par des alternances de froid et de chaleur, rarement par de véritables frissons. Le brisement des membres, la soif, la perte de l'appétit ouvrent ordinairement la période. La fièvre apparaît avec les premiers symptômes et se signale immédiatement par son intensité, par des maux de tête plus ou moins violents, par une forte chaleur. La peau donne une sensation de chaleur sèche, aride, mordicante, désagréable à la main qui la touche. Le pouls est notablement accéléré. Cette violence de la fièvre est spéciale et suffit presque à trahir la scarlatine. Des nausées, souvent suivies de vomissements, d'abord alimentaires, puis bilieux, marquent aussi le début. Ce symptôme s'est souvent montré pendant cette épidémie. Presque constamment la gorge est le siège d'une sensation de sécheresse, de brûlure, et d'une douleur qui s'exagère pendant la déglutition. La face est rouge, rarement pâle. Dans certains cas, surtout dans l'enfance, surviennent le délire, des convulsions.

Cette période d'invasion ne dure, le plus souvent, que vingt-quatre heures, quelquefois douze, ou moins encore.

Elle peut aller plus rarement à deux jours et quelquefois trois.

Puis survient :

**La période d'éruption.** — La peau est couverte de taches rouges, larges, non saillantes, qui, séparées d'abord par des intervalles de peau saine, se confondent promptement et forment des plaques plus ou moins étendues, dont la réunion peut amener l'envahissement de toute l'étendue de la peau.

**Horticulture.** — La Société fribourgeoise d'horticulture fera donner les conférences publiques et gratuites suivantes :

Le mardi 25 mars, à 2 heures après midi, dans la salle d'école de Chavañnes-les-Forts. Sujet : les soins à donner aux arbres fruitiers.

Le dimanche 30 mars, à la sortie des vêpres, dans la salle d'école des garçons, à Bulle. Sujet : la culture potagère.

Les suivantes auront pour sujet les soins à donner aux arbres fruitiers en plein vent; elles commenceront dans les salles d'école pour la partie théorique et seront continuées dans un verger pour la partie pratique.

Le mercredi 2 avril, à 2 heures du soir, à Bulle;

Le jeudi 3 avril, à 9 heures du matin, à Sales (Gruyère);

Le jeudi 3 avril, à 2 heures du soir, à Vaulruz;

Le vendredi 4 avril, à 9 heures du matin, à Vuadens;

Le vendredi 4 avril, à 2 heures du soir, à Morlon;

Le lundi 7 avril, à 9 heures du matin, à Avry-devant-Pont;

Le lundi 7 avril, à 2 heures du soir, à Pont-la-Ville.

On est prié de s'y rencontrer à l'heure fixée.

(Communiqué.)

**Avis.** — Les propriétaires et fermiers du district de la Gruyère, qui désirent participer au concours de vergers établi par la Société fribourgeoise d'horticulture, sont priés de s'annoncer par lettre à M. Blanc-Dupont, à Fribourg, secrétaire de la Société, jusqu'au 6 avril prochain.

Fin avril, un jury composé de trois personnes ira visiter les vergers inscrits et donnera des notes ou points (de 1 à 10) pour : a) la propreté du sol; b) la fumure des arbres; c) la forme de la couronne; d) l'élagage; e) le nettoyage; f) le badigeonnage; g) l'alignement des arbres et h) l'ensemble du verger.

Dans le courant de juin, 250 fr. seront distribués en primes à Bulle. Les récompenses consistent en tableaux d'honneur, en argent et en outils d'arboriculture.

Les participants seront avisés par lettre du jour que le jury fonctionnera sur leurs propriétés.

(Communiqué.)

**Place au concours.** — Télégraphiste à Montbovon. Traitement annuel 200 fr., plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 26 mars, à l'inspection des télégraphes à Lausanne.

**CHRONIQUE AGRICOLE**

**Conférence de M. Strobel père, vétérinaire, à Fribourg.**

**2° Phénomènes du part naturel.** — On divise la durée totale du travail de la parturition en trois périodes : 1° période prodromique; 2° période de dilatation du col utérin; 3° période d'expulsion du fœtus.

Les phénomènes prodromiques sont : l'œdème de la vulve; l'écoulement d'une humeur visqueuse et gluante par la vulve; l'agrandissement de la tétine, la présence du colostrum dans les mamelles, lequel tend à prendre les caractères du lait véritable; l'abattement des muscles fessiers et une vague inquiétude.

Dans la deuxième période, les douleurs ne tardent pas à se faire sentir. Les coliques, d'abord légères, augmentent d'intensité; la matrice se contracte; ces contractions commencent au fond de la matrice et progressent vers son col. Les contractions utérines deviennent plus rapprochées, plus énergiques, plus prolongées, et poussent le fœtus avec la poche des eaux vers le col utérin qui se dilate successivement. La poche des eaux ne tarde pas à s'engager dans le col utérin. Bientôt, la matrice ne forme plus qu'un canal continu avec le vagin et les membres s'engagent dans le col utérin.

A ce moment commence la troisième période. Les douleurs deviennent plus vives, plus rapprochées et plus soutenues. Aux contractions abdominales se joignent les contractions des muscles abdominaux, du phragme et de presque tous les muscles de l'économie. La poche des eaux augmente de volume, bientôt elle se rompt; le fœtus progresse dans le vagin, les pieds antérieurs et le bout du museau ou les pieds postérieurs apparaissent à l'orifice vulvaire. Par suite de nouvelles douleurs, le fœtus progresse de plus en plus et bientôt son expulsion est achevée.

(A suivre.)

**Foire d'Estavayer** du 12 mars. — La foire de ce jour, favorisée par le beau temps, a été très importante quant au nombre d'animaux exposés et

— Je ne me trompais pas! dit-il... Cet homme est blessé. Autour de l'épaule gauche de Daguerre, des serviettes avaient été attachées tant bien que mal, empiilées plutôt les unes par-dessus les autres.

Gérard les enleva une à une.

Bientôt il arriva à la plaie.

Daguerre avait reçu une blessure sous l'épaule gauche; il y avait tout autour une inflammation extraordinaire, et le blessé avait dû perdre beaucoup de sang.

Gérard lava la plaie.

— C'est un coup de feu, murmura-t-il.

Il la sonda avec prudence et après quelques tâtonnements, qui devaient être douloureux, car ils firent vibrer le malade et lui arrachèrent des gémissements, sans pourtant le tirer de son état comateux, le docteur sentit un corps dur qui lui résistait tout en se mouvant sous la sonde.

— Ce doit être la balle!

Il introduisit sa pince et retira le projectile.

C'était une balle, en effet, qui s'était logée dans les chairs. Elle était de petit calibre et n'avait pas perdu sa forme sphérique.

La blessure n'avait atteint aucun organe essentiel.

D'où venait l'étrange faiblesse de Daguerre?

— On dirait que cet homme a été blessé il y a plusieurs heures déjà, murmura le médecin. Personne ne l'a soigné. Il a perdu énormément de sang... La faiblesse est telle que je ne sais vraiment si je pourrai le sauver.

Il avait mis le projectile de côté.

Tout en découpant des bandes de toile et en effilochant une serviette pour faire un peu de charpie, il regardait la

aux nombreuses coïncida avec cel

On comptait s l'espèce bovine,

Les belles et g vaches à lait se s cipalement à des boucherie, ainsi aussi de nombre

Les porcs de 6 50 fr. et ceux de

**Nichols** ar lent se procurer neaux et mésange

moment de les pl le président de la M. le Dr Cuony,

**LA S**

La logique du avec lequel il ét

rente évidence d songé, écrasèrent pendant contre la

la révolte qu'il se des larmes dans jamais cru être c

— Monsieur l contre le mystère

métier. Si vous c cherchez le coup

du héros patriote veux blancs de l

l'amour de ma fi suis point coupal

La voix avec son serment étai

regard une honnê struction fut ému

— Je ne puis mon devoir est d

ves de ce que je querez avec vos j

état d'arrestation Et le magistrat

L'un des garde signe du juge d'in

decin une petite l'autre extrémité

Félix Haller fr des malfaiteurs,

magistrat, déjà r tit entraîné par l

Des cabinets d bres du Parquet

tice, le trajet n'e plètement à l'int

des cours, soit p curs où gardes et

et-vient perpétue Là-bas, dans le

railles hautes co dorée de la Saint

balle. Involontaire dans la forêt d'Hal

Il resta une heure il le fit revenir à lu

autour de lui avec decin.

— Qui êtes-vous, Sa voix était fail

— Le docteur G pas. Il y va de votr

— Plus tard! Pl — Non... deux m

Personne... entendez qui me suis blessé l



aux nombreuses transactions conclues, bien qu'elle coïncida avec celles d'Aarberg et de Grandson.

On comptait sur le champ de foire 500 pièces de l'espèce bovine, 350 porcs, 45 chèvres et 35 moutons.

Les belles et grandes génisses, ainsi que les bonnes vaches à lait se sont vendues de 400 à 500 fr., principalement à des marchands étrangers. Le bétail de boucherie, ainsi que les bœufs de trait trouvaient aussi de nombreux acquéreurs et à de bons prix.

Les porcs de 6 à 8 semaines se vendaient de 45 à 50 fr. et ceux de 3 à 4 mois de 80 à 100 fr. la paire.

X.

**Nichoirs artificiels.** — Les personnes qui veulent se procurer des nichoires artificielles pour étourneaux et mésanges, — et c'est maintenant le grand moment de les placer, — pourront en trouver chez le président de la Société ornithologique de Fribourg, M. le Dr Cuony, au prix de 80 cent. pièce.

VARIÉTÉS

LA SOMNAMBULE

PAR AUGUSTE GROPPROY.

21

La logique du raisonnement, le ton de conviction avec lequel il était exposé par le magistrat, l'apparente évidence de preuves auxquelles il n'eût jamais songé, écrasèrent le docteur Haller. Il se raidit cependant contre la terreur qui l'envahissait, il dompta la révolte qu'il sentait monter en lui, et grave, avec des larmes dans la voix au souvenir qu'il n'aurait jamais cru être obligé d'évoquer dans de pareilles circonstances, il répondit :

— Monsieur le juge d'instruction, je ne puis lutter contre le mystère et je dédaigne les arguties de votre métier. Si vous croyez que Fronville a été assassiné, cherchez le coupable; mais moi, Félix Haller, le fils du héros patriote de Strasbourg, je jure sur les cheveux blancs de la meilleure des mères, je jure par l'amour de ma fiancée, Germaine Dulac, que je ne suis point coupable!

La voix avec laquelle le jeune médecin prononça son serment était si passionnée, il y avait dans son regard une honnêteté si lumineuse que le juge d'instruction fut ému sans le laisser paraître.

— Je ne puis faire que mon devoir, monsieur, et mon devoir est de fournir à la justice toutes les preuves de ce que je crois être la vérité, vous vous expliquerez avec vos juges. En attendant, je vous mets en état d'arrestation.

Et le magistrat sonna.

L'un des gardes de service se présenta et, sur un signe du juge d'instruction, passa au poignet du médecin une petite chaînette d'acier dont il maintenait l'autre extrémité.

Félix Haller frémit au froid contact de ce bracelet des malfaiteurs, mais, digne quand même, il salua le magistrat, déjà replongé dans ses dossiers, et il sortit entraîné par le garde.

Des cabinets des juges d'instruction et des membres du Parquet au Dépôt attendant au Palais de justice, le trajet n'est pas considérable et il se fait complètement à l'intérieur des bâtiments, soit au travers des cours, soit par des couloirs et des escaliers obscurs où gardes et accusés se coudoient dans un va-et-vient perpétuel.

Là-bas, dans le fond d'une cour sombre, aux murailles hautes comme des montagnes, dont la flèche dorée de la Sainte-Chapelle serait la cime aiguë et

brillante, la *Souricière*, couloirs étroits, sans air, bordés de cages, de sortes de confessionnaux, où les rôdeurs de barrière, les escrocs, les prostituées attendent leur appel à l'interrogatoire ou leur départ pour Sainte-Pélagie, la Santé, Saint-Lazare, au milieu d'odeurs et de cris immondes.

Ici, l'immense salle du Dépôt proprement dit, façon de Bourse du crime où les arrêtés de la journée se promènent, se reconnaissent, causent, comptent, dorment; fouillis indescriptible de vagabonds, d'assassins, de mendiants, d'aliénés, qui, vu et entendu par l'une des fenêtres qui le dominent, donne la sensation d'un petit enfer sans flammes.

A certaines heures, les portes s'ouvrent, et cette cohue de loqueteux, d'affamés, de hideux, de sinistres dégorge dans d'étroits préaux où on l'entasse à l'air pour donner aux puanteurs de l'ordure, de l'alcool, du sang, condensées dans les salles, le temps de se dissiper.

On épargna au docteur Haller la torture de cette promiscuité, relativement du moins, car le garde, n'ayant point reçu d'ordres au sujet de sa mise en cellule, se contenta de l'introduire dans la salle des prévenus de quelque importance, salle que les malfaiteurs désignent par l'appellation imagée de *Salle des habits noirs*.

Le soir même, il roulait en voiture cellulaire le long des quais, était écroué dans cette prison immense dont les murs cimentés et les toitures grises font face à la gare de Lyon, et pleurant pour la première fois, non sur lui, mais sur celles qui étaient plus que la vie et autant que l'honneur, sa mère, Germaine, il s'étendit sur la dure couchette d'une cellule double pendant que le gardien chargé de le surveiller fumait dans le compartiment voisin et que la sentinelle des corridors collait de temps à autre son œil au judas de la porte.

IX

Le médecin-légiste chargé de l'autopsie de M. de Fronville avait conclu à la mort par anesthésie, à une mort amenée au cours du sommeil par l'emploi d'un stupéfiant quelconque, probablement le chloroforme.

Comme de son côté le juge d'instruction rejetait toute hypothèse d'accident, toute possibilité de crime commis par une autre personne qu'un habitant de la rue de Vaugirard, habitant intéressé personnellement à la disparition de l'ancien consul, la Chambre des mises en accusation entra dans les vues du magistrat instructeur et renvoya Félix Haller devant la Cour d'assises de la Seine pour la session d'octobre.

De Mazas, l'accusé fut amené à la vieille Conciergerie, le vestibule de la salle des assises, la Conciergerie d'où l'on ne sort qu'absous, à moins que ce ne soit pour partir à la Grande-Roquette et de là au bagne, à l'échafaud.

Trois semaines seulement s'étaient écoulées depuis la fin tragique de M. de Fronville, et ces trois semaines avaient suffi pour changer davantage que ne l'eussent pu faire dix années ordinaires les divers personnages qui ont déjà paru dans ce drame : Mme Haller et son fils, Germaine Dulac, Lévesque, Anaïs.

Le linceul de la victime avait été jeté comme une ombre sur toutes les existences rattachées, à des titres bien différents cependant, à ce mystérieux assassinat d'un hôte, d'un ami.

Le docteur Haller, luttant dans le vide contre d'insaisissables ennemis, forcé d'avouer la logique apparente de l'accusation formidable qui pesait sur lui, se soumettait en martyr à une destinée cruelle; il n'avait plus à compter sur rien que le hasard, et un hasard auquel il ne croyait pas.

Comme ces martinets babillards dont il voyait par le grillage de sa cellule les essais désormais muets s'envoler dans le brouillard et sous la bise glacée, ils avaient disparus, ces beaux projets d'amour et de gloire, aux jours noirs du malheur. Que son innocence triomphât, il n'y avait plus à l'espérer. Peut-être son passé, sa jeunesse, la pitié des jurés lui vaudraient-ils une honteuse commutation de peine, de flétrissantes circonstances atténuantes; et si jamais il revenait du bagne, moins bien partagé que les petits oiseaux voyageurs, il ne trouverait plus seulement un nid.

Sa mère serait morte et Germaine serait... mariée, après avoir maudit, l'une comme l'autre, le destin cruel qui les avait unies à un condamné.

Et ce nom d'Haller, ce nom du héros de Strasbourg, ce nom qui voulait dire patriotisme, science, probité, honneur, ce nom de son vieux père qui allait être collé sur les murailles à la tête de ceux des infâmes! Son honneur et son nom!

Félix Haller, le grand et beau jeune homme entré dans le cabinet du juge d'instruction, n'était plus qu'un colosse voûté; au long de son corps, les vêtements trop amples flottaient, et dans son épaisse chevelure, il avait néigé par plaques.

L'arrestation du médecin avait été et était encore pour sa mère et pour Germaine Dulac une erreur inexplicable contre laquelle elles protestaient avec une force, avec une constance malheureusement inutiles.

Félix était au secret et le juge d'instruction restait, poliment, muet comme la tombe. Leurs faibles mains s'ensanglantaient aux verroux d'une prison et leurs cris d'angoisse s'étouffaient sous les voûtes de sourdes oubliettes.

Germaine, jeune et ardente, se débattait en efforts violents, furieux; elle courait de l'un à l'autre, se brisant en démarches vaines, appelant le ciel et la terre au secours de son fiancé.

La vieille Alsacienne, sûre de son fils comme d'elle-même, courbait la tête sous un orage qu'elle croyait momentané, attendant avec une foi tranquille que la lumière se fit sur un cruel malentendu.

Ni l'une ni l'autre ne vivaient plus en réalité, leurs âmes étaient absentes de leurs corps et envolées là-bas à Mazas, aux côtés du bien-aimé; elles ne se retrouvaient un instant l'une comme l'autre que pour se cacher leurs déchirements et s'essuyer leurs larmes.

Leur rôle avait été tracé dès la première minute et elles l'avaient accompli avec dignité.

Le Ministère des affaires étrangères leur avait refusé le droit de s'occuper des obsèques de M. de Fronville, en repoussant comme un sacrilège l'intervention de la famille de l'accusé assassin dans les funérailles de la victime; mais on n'avait pu empêcher la mère et la fiancée d'un innocent de suivre le cercueil de son ami, d'en prendre le deuil.

Lévesque s'était présenté deux fois seulement rue de Vaugirard, à des heures si tardives qu'il avait été impossible de le recevoir.

(A suivre.)

**Faille française, Surah, Satin merveilleux, Satin, Damas, Repps, Taffetas, soie couleurs, etc., de 2 fr. 50 à 15 fr. 50 le mètre, expédie, par coupes de robes ou par pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier. (M5643)286**

s et fermiers du district participer au concours de horticulture organisé par lettre à M. Blanc de la Société, jusqu'au

de trois personnes ira donnera des notes ou la propriété du sol; b) la forme de la couronne; c) le badigeonnage; d) l'ensemble du verger. 50 fr. seront distribués en espèces et en outils d'arboriculture par lettre du jour de la propriété.

(Communiqué.)

Télégraphiste à Mont- au 26 mars, à l'in-

AGRICOLE

bel père, vétérinaire,

tural. — On divise la période en trois pé- d'expulsion du fœtus. Les sont : l'enflure de humeur visqueuse et dissemement de la tétine, les mamelles, lequel du lait véritable; l'a-

les douleurs ne tardent iques, d'abord légères, atrice se contracte; ces fond de la matrice et as contractions utérines plus énergiques, plus us avec la poche des dilate successivement. pas à s'engager dans le ce ne forme plus qu'un les membres s'engagent

troisième période. Les os, plus rapprochées et ons utérines se joignent abdominaux, du phragme cles de l'économie. La volume, bientôt elle se ans le vagin, les pieds eau ou les pieds posté- vulvaire. Par suite de progresse de plus en est achevée.

(A suivre.)

12 mars. — La foire Beau temps, a été très d'animaux exposés et

... Cet homme est blessé. Daguerre, des serviettes mal, empliées plutôt les

re sous l'épaul gauche; il tion extraordinaire, et le e sang.

ara-t-il. rès quelques tâtonnements, ils firent vibrer le malade ats, sans pourtant le tirer sentit un corps dur qui lui la sonde.

le projectile. 'était logée dans les chairs. 'avait pas perdu sa forme

un organe essentiel. de Daguerre? 'été blessé il y a plusieurs. . Personne ne l'a soigné. Il a faiblesse est telle que je sauver.

de toile et en effilochant de charpie, il regardait la

balle. Involontairement il pensait au drame qui s'était passé dans la forêt d'Halatte.

Il resta une heure ou deux auprès de Daguerre, le soignant; il le fit revenir à lui; Daguerre reprit connaissance, regarda autour de lui avec terreur et arrêta son regard sur le médecin.

— Qui êtes-vous, monsieur? murmura-t-il. Sa voix était faible comme un souffle.

— Le docteur Gérard. Ne parlez pas. Ne vous remuez pas. Il y va de votre vie.

— Pourtant... il faut que je vous dise... — Plus tard! Plus tard! Vous m'expliquerez...

— Non... deux mots, seulement... Ne dites à personne... à personne... entendez-vous, que je me suis blessé... car c'est moi qui me suis blessé par imprudence... en désarmant mon revolver... Il ne faut rien dire, docteur... j'en appelle à votre honneur, à votre secret professionnel...

— Il est inutile d'insister, monsieur; je connais mon devoir.

— Bien, bien... merci. Et comme s'il n'avait attendu que cette promesse, Daguerre laissa retomber sur l'oreiller la tête qu'il avait soulevée péniblement. Il ferma les yeux. Et il ne bougea plus.

De nouveau, il était évanoui.

Et penché sur le lit, soucieux, pensif, Gérard disait :

— Cet homme vient de me mentir... Il est impossible qu'il se soit fait cette blessure... J'ai deux preuves pour cela : la poudre, à bout portant, eût brûlé la peau... Et le trajet de la balle eût été tout autre... Cet homme vient de me mentir... J'en suis sûr... L'évidence le prouve!... Pourquoi?... Dans

quel but?... Et pour la seconde fois repassa à son esprit le souvenir de la Mare aux Biches et de l'assassinat du pauvre Valognes.

Il se souvint de cette pensée importune. La balle qui a frappé Daguerre est là, sur le coin de la cheminée, où il l'a déposée.

— Qui la regarde encore, invinciblement attiré vers elle. Il l'enveloppe soigneusement et la met dans sa poche. Quelle est son idée?

Daguerre revient à lui pour la seconde fois. L'extraction de la balle, le pansement du docteur lui ont fait du bien. Il respire librement, mais dans ses yeux, il y a je ne sais quelle épouvante. Son regard se porte sur les vêtements épars dans un coin de la chambre; ces vêtements trahissent tout un drame mystérieux et lugubre. Le paletot est déchiré à plusieurs endroits, comme si l'homme qui le portait avait eu à subir une lutte ou comme s'il avait traversé d'inextricables broussailles. Le pantalon était maculé de boue jusqu'aux genoux. Les souliers étaient couverts de la terre sablonneuse de la forêt d'Halatte. Tout cela sentait l'humidité des mousses, des feuilles mortes, d'une nuit passée en forêt. Et sur chaque vêtement, — sur le pantalon, le gilet, la redingote et la chemise, du sang. La chemise et le gilet étaient troués. Sur le drap et sur la toile, aucune trace d'une brûlure de poudre.

Gérard, un à un, avait pris ces vêtements. Silencieusement, il les examinait.

Et tout à coup, le malade ayant fait un mouvement, dans son lit, les yeux du docteur rencontrèrent son regard et ce regard exprimait si bien l'horreur, une atroce épouvante,

que Gérard en fut frappé.

— Que cherchez-vous? demanda Daguerre. — Je cherche à découvrir dans quel but vous avez prétendu tout à l'heure vous être blessé vous-même en désarmant votre revolver.

— Que vous importe? — Il m'importe, monsieur. Il se peut, en effet, que vous ayez été la victime d'un attentat. Alors, pourquoi n'avertiriez-vous point la justice?

— La justice... De quoi vous mêlez-vous?... Il y a eu imprudence de ma part. Et c'est tout. Soignez-moi et ne vous occupez pas des causes de ma blessure.

— Monsieur, dit Gérard gravement, je ne dirai en dehors d'ici que ce que vous m'aurez autorisé à répéter. Ma profession m'oblige à être discret, comme un prêtre, comme un confesseur. Mais rien, vous m'entendez, monsieur, rien ne peut empêcher le médecin de s'enquérir de ce qu'il soupçonne, de fortifier ses doutes, de se former une conviction. Eh bien, monsieur, j'ignore comment vous avez été blessé... dans quelles circonstances; mais je vous adjure de me dire la vérité.

— Encore une fois, monsieur, que vous importe!

— Vous seriez effrayé des pensées qui me viennent, monsieur, si vous pouviez lire dans mon cœur.

— Et pourquoi, pour une blessure qui ne me semble même pas grave, car je sens que je vais mieux, pourquoi, dis-je, ce ton mélodramatique? Est-ce que vous penseriez, par hasard, que j'ai été victime d'une tentative d'assassinat?

— Peut-être.

— Eh bien, supposez-le, après tout.

(A suivre.)



**Commune de Bulle.**

Tous les contribuables de la commune de Bulle sont convoqués en assemblée générale, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville dudit lieu, sur le **dimanche 23 mars** courant, à 2 heures après midi, pour s'occuper de :

- 1° Passation des comptes de 1889.
  - 2° Demande de renouvellement de l'impôt communal sur les bases ci-après :
    - a) 1 fr. 0/00 sur les immeubles bâtis et non bâtis, sans déduction de dettes;
    - b) 95 cent. 0/00 sur les capitaux;
    - c) 35 cent. par franc payé à l'Etat pour l'impôt sur les revenus;
    - d) 35 cent. par franc payé à l'Etat pour l'impôt sur l'industrie;
    - e) 1 à 5 fr. par ménage ménage non assisté;
    - f) 50 cent. par franc payé à l'Etat pour les chars et voitures sur ressorts;
    - g) 10 fr. pour les chiens qui se trouvent dans la ville et 3 fr. pour ceux qui sont dans la banlieue;
    - h) 50 cent. par franc payé à l'Etat pour l'impôt sur les successions.
- Cette demande de renouvellement de l'impôt communal est proposée pour 3 ans pour les sept premiers articles et pour 5 ans pour le dernier (successions).

3° Propositions éventuelles.

La présente convocation tiendra lieu de carte de convocation personnelle.

Bulle, le 11 mars 1890.

Par ordre :  
Le Secrétaire communal.

**Paroisse de Bulle.**

Tous les contribuables de la commune de Bulle sont convoqués en assemblée générale, dans la salle de séances de la Justice de paix, à l'Hôtel de Ville dudit lieu, sur le **samedi 22 mars** courant, à 8 heures du soir, pour s'occuper de :

- 1° Passation des comptes de paroisse pour 1889;
  - 2° Propositions éventuelles.
- La présente convocation tiendra lieu de carte de convocation personnelle.
- Bulle, le 11 mars 1890.

Par ordre :  
Le Secrétaire paroissial.

**Mises de bétail.**

Le **mardi 1<sup>er</sup> avril prochain**, devant la ferme du Château-d'Enbas, à Bulle, dès 9 heures avant midi, les frères Favre exposeront en vente en mises publiques, sous de favorables conditions de paiement : 30 mères-vaches dont 12 prêtes au veau, 4 taures portantes pour l'autonne, et 4 taureaux rouge-pâle, race Simmenthal, 2 d'une année et 2 de trois mois.

Bulle, le 17 mars 1890.

Les frères FAVRE.

**Mises publiques.**

**Lundi 24 mars courant**, dès les 9 heures du matin, le juge liquidateur des biens de Pierre Gremaud, à Riaz, fera vendre en mises publiques, au domicile du disant, tous les biens lui appartenant, à savoir : meubles meublants, traîneaux, ustensiles et outils divers, chars, chédail, instruments aratoires divers, bois à brûler, planches, clôture, etc., plus environ 5-600 pieds de foin et regain de première qualité, le tout taxé à bas prix.

168] Greffe du tribunal de la Gruyère.

**MISES PUBLIQUES**

**Jeu di 20 courant**, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, M. Aug. Gremion, de Gruyères, exposera en location par voie de mises publiques les montagnes dites la Gizzetta et les deux pasquiers des Combés, situées sur territoire de la commune de Gruyères.

**Vente de maison.**

Le **lundi 31 mars prochain**, dès 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle, l'hoirie de M. Xavier Toffel, en son vivant notaire à Châtel-St-Denis, fera vendre, en mises publiques, les immeubles qu'elle possède dans la rue de Bouleyre, à Bulle, consistant en une jolie maison avec cour, jardin et verger.

Favorables conditions de paiement.

Pour prendre connaissance des conditions et voir les immeubles, s'adresser au notaire FAVRE, à Bulle.

**A vendre ou à louer :**

Un **domaine** de près de 20 poses, à Progens (Veveyse). Eau intari-sable, joli verger fraîchement planté, au soleil levant. Entrée au gré des amateurs.

165] S'adresser à Léon ZUMKELLER, à Progens.

Une famille peu nombreuse de la campagne désire prendre en pension un **petit enfant** qui serait très bien soigné.

S'adresser au bureau du journal.

**PLUS DE MAUX DE DENTS!**  
PAR L'EMPLOI DE  
**L'Élixir, Poudre et Pâte Dentifrices**  
DES  
**RR.PP.BÉNÉDICTINS**  
de l'Abbaye de Soulac (Gironde)  
Dom MAGUELONNE, Prieur  
2 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1884  
Les plus hautes récompenses



INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD.

« Usage journalier de l'Élixir Dentifrice des RR.PP. Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives. »

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. »

Elixir, 2', 4', 8', 12', 20'; Poudre, 1', 2', 3'; Pâte, 1', 2', 3'.

Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux  
Se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies, Pharmacies et Drogueries.

**Une renommée universelle et bien méritée**  
ont actuellement les

**Harmonicas - Concert viennois**  
que je recommande dans les trois sortes principales suivantes :



**Harmonica-Concert** quadruple, en 4 tons différents, unique comme joli travail et harmonie gracieuse.  
Grandeur : 21 cm. environ; 22 airs. Prix avec étui : 5 fr.

**Meloton**, harmonica-concert très recherché, quadruple, avec trémolo d'un côté, beau bois, coins nickelés, avec étui : 4 fr.

**Harmonica-Trémolo** avec 2 cloches. — Prix : 5 fr.

Une collection d'échantillons de 6 pièces des petites sortes les plus courantes, quadruples, 6, 8, 10 et 12 sons, soigneusement exécutées, avec étui, les 6 pièces, excepté les trois sortes ci-haut, pour 6 fr.

Spécialité de **diamants à couper le verre**, nouveaux : N° 3, pour verre à vitre ordinaire, 5 fr. 50; N° 6, pour verre à vitre de Belgique, 8 fr.; N° 19, diamant excellent, coupe le verre ordinaire, de Belgique et le verre de fonte, 13 fr.

Envoi sous bonne garantie contre remboursement par

M. Rundbakin, II, Glockengasse 2, Vienne. [142]

**Imprimerie de la Gruyère**  
BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE

Cette imprimerie, pourvue de plusieurs machines et d'un beau choix de caractères, se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :

- Journaux et labours;
- Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes;
- Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés;
- Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., circulaires;
- Registres à souches, actions, tableaux et formulaires;
- Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie;
- Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc.;
- Enveloppes avec raison sociale imprimée, au prix de fabrique.

**IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS**  
Exécution prompte et soignée. — Prix des plus modérés.

**LA GRUYÈRE** étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

**SOUMISSION**  
M. François Progin, à La Part-Dieu, met au concours la construction d'un **chalet-grange** à l'Arenay, près Caquerens.

La soumission comprend trois lots :

- 1° Maçonnerie;
- 2° Charpenterie;
- 3° Couverture.

Les plans, cahier des charges et avant-métré sont à la disposition des intéressés au Café Gruyérien, jeudi 20 mars prochain, de 8 heures à 3 heures. On peut les consulter d'avance au bureau de M. M. ret. à La Tour.

Les soumissions cachetées seront déposées au Cheval-Blanc, à Bulle, à l'adresse de M. Progin, jusqu'à dimanche 23 courant, à 6 heures du soir.

**Jean Bolliger, tailleur,**  
vient de s'établir dans la maison Berthoud, boulanger, à Bulle.

Il se recommande à l'honorable public pour tous les ouvrages concernant son état. — Ouvrage prompt et soigné. Bonne coupe. Prix modérés.

166]

**LIMES**  
Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le **second jeudi après la foire**, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE.

Se recommande

**A. Raggenbass, fab<sup>r</sup> de limes,**  
successeur de Ph. Guidi,  
261, rue de Morat, Fribourg.

**Graine & farine de lin.**  
Beaux gros sons français.  
Dits supérieurs et ordinaires.  
Semoules de maïs, Italie et Hongrie.  
Tourteau de lin et sésame moulus.  
Bouffe d'épeautre.  
Prix avantageux.  
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820]

**Domaine à louer.**  
Le soussigné, en sa qualité de tuteur de Pierre Fragnière, de Gumefens, exposera en location, pour la durée de 3 ans, le domaine de la Moranda, d'une contenance d'environ 16 à 17 poses de terrain d'un bon rapport, avec maison d'habitation, droit au chalet, lait vendu à 12 cent. le litre.  
S'adresser à Jules FRAGNIÈRE, à Pont-en-Ogoz. [156]

La Cie du chemin de fer Bulle-Romont a fixé le prix de vente de ses

**RAILS** rebuts

à 3 fr. 70 le mètre courant par quantités de 24 mètres et au-dessous, et à 3 fr. 50 par quantités au-dessus de 24 mètres, franco gare Bulle.

Ces rails pèsent 34 kg. le mètre courant.

Bulle, le 14 mars 1890.

176] L'Administration.

**Froments rouges et blancs**  
de printemps.  
Belles **AVOINES** de semence.  
Sous la **CROIX-BLANCHE**, à Bulle.  
PRIX RÉDUITS [161]

**Maison à vendre.**  
On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison bien construite et bien exposée, avec cour et grand jardin. [171]  
S'adresser au notaire Jean GILLET, à Bulle.

**AVIS**  
Le soussigné a transféré son bureau au rez-de-chaussée de la maison de M. François Moura, Grand'rue, à Bulle.

Recouvrements, renseignements, représentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires litigieuses.

617] **Louis Fasel**, agent d'affaires.

**Blanchisserie de toile**  
sur le pré, à LOTZWYL  
DÉPOT à BULLE chez Mme GREMAUD-Ory, laines et cotons. On lessive et blanchit aussi le fil, la laine et le coton. Un blanchissage beau et solide est garanti. La marchandise est assurée contre l'incendie. [147]

**MISES PUBLIQUES**  
Le **lundi 24 courant**, dès 9 heures du matin, on exposera à vendre, devant le domicile d'Anselme Gapan, à Marsens, divers objets mobiliers et ustensiles aratoires, ainsi que le matériel complet d'exploitation d'un domaine.

Le paiement au comptant. [181]

**A vendre :**  
Faute d'emploi, un **char à pont** à deux chevaux, avec couverts et essieu en fer de 19 lignes, solide et en bon état.  
S'adresser au garçon d'écurie du Cheval-Blanc, à Bulle. [70]

**A vendre :**  
Un beau **rucher**, système Burki-Jeker, avec ou sans abeilles. Facilités de paiement.  
S'adresser à Ig. GREMAUD, secrétaire, à Bulle. [169]

**Montagnes à louer.**  
On offre à louer deux montagnes à génisses dont une printanière, situées à environ 1 1/2 heure de Bulle. [172]  
S'adresser à Jean GILLET, notaire, à Bulle.

La Cie du chemin de fer Bulle-Romont met au concours la fourniture de 600 mètres cubes de **ballast**.

Le cahier des charges déposé au bureau de l'ingénieur de la compagnie, à la gare de Bulle, où l'on peut en prendre connaissance.

Les soumissions devront lui être remises cachetées avec la suscription : **Fourniture de ballast**, jusqu'au 31 mars prochain, à 5 heures du soir.

Bulle, le 18 mars 1890.

182] L'Administration.

On demande un **aide-facteur-waguetemestre**. — S'adresser à l'Administration postale à Bulle. [183]

Franco pour 2 fr. au lieu de 4 fr. 70.  
Nécessaire complet d'écriture ou

**PAPETERIE à 2 fr.**

CONTENU : Prix ordinaire :

- Une belle et forte boîte Fr. — 40
- 100 feuilles doubles de papier à lettre > 2 —
- 100 fines enveloppes en 2 grandeurs > 1 —
- 12 bonnes plumes d'acier > 30
- 1 manche de plume > 10
- 1 crayon > 10
- 1 flacon d'encre de bureau très noire > 30
- 1 morceau de gomme élastique > 20
- 1 bâton de cire à cacheter > 20
- 3 feuilles de papier buvard > 10

Prix de vente ordinaire, Fr. 4 70

Tous ces objets sont placés dans une élégante boîte dorée et cloisonnée; ils ont une valeur réelle de 4 fr. 70. Une papeterie, 2 fr.; 5 exemplaires, 8 fr., et 10 exemplaires, 15 fr. Demander une papeterie à 2 fr. J'expédie franco si le demandeur envoie le montant ou timbres-poste, sinon je prends remboursement. Je me réserve les contrefaçons.

**A. Niederheuser,**  
fabr. d'articles de papeterie,  
Granges (Soleure).

91] Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

M. Schneuwly, a

NEUVIÈME

PRIX DE L'ARON

Pour la Suisse: 1

Etranger: 1 an, 9 fr. payable d'a

Prix du numéro

On s'abonne à tout de post

Bu

NOU

Militaire. — de l'artillerie, gé instructeur en c ler, en qualité fortifications, on département mil ont discuté l'org resse, qu'il s'agi

Fonds Wink propriétaire à C la Confédération Winkelried. Sa francs, sur lesqu quitter.

Landsturm. ouvre un concou pots de landst

Ambassade fr adjoint du cabin gères, est nomm

Incendies à G accordée en favo tous les dons jus les envois d'esp sont adressés. Ce aux correspond comités de secou ces dons.

Grulli. — La Zurich du 11 au mètres carrés sit quai des Alpes. I la disposition des lieu au Sihlhölzli

FEUILLE

BELLE

— Dès lors, que r

Ce mot de justice

Daguerre. Il se tro

allait de Gérard à s

Et il se taisait.

— Cela, monsieur

le juge de ce que je

time d'une tentative

— Il y a un coup

— J'en suis seul

tentative ne soit qu'

gisse pas ici d'un sin

mais d'une affaire p

des torts réciproque

me fatigue à parler

le silence, que la div